RCS : PERPIGNAN
Code greffe : 6601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PERPIGNAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00007
Numéro SIREN : 421 358 144
Nom ou dénomination : ABELANET DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 12/12/2018 sous le numéro de dépôt B2018/011730

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE .....

..... *PERPIGNAN*

Date : 13/12/2018

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2018/011730**
n°de gestion : **1999B00007**
n°SIREN : **421 358 144 RCS Perpignan**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Perpignan certifie avoir procédé le 12/12/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

ABELANET DISTRIBUTION - Société par actions simplifiée
453 avenue de Milan Grand Saint-Charles 66000 Perpignan -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels

550636

550636

N° 2050-CD-2018

COPIE GREFFE

1 BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : ABELANET DISTRIBUTION

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise MARCHE DE GROS Hall A Local N ° 7 66000 PERPIGNAN

Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET* 42135814400010

Néant *

Exercice N clos le, 31 12 2017

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
		Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
		Fonds commercial (1)	AH 277 457	AI		277 457
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR 8 400	AS	8 043	356
		Autres immobilisations corporelles	AT 87 466	AU	87 466	
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU 27 072	CV		27 072
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
		Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières *	BH	BI		
		TOTAL (II)	BJ 400 395	BK	95 509	304 886
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX 65 431	BY	57 183	8 248
		Autres créances (3)	BZ 330 913	CA		330 913
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:	CD	CE		
		Disponibilités	CF 119 110	CG		119 110
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3) *	CH 1 203	CI		1 203
		TOTAL (III)	CJ 516 656	CK	57 183	459 473
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
		Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO 917 051	1A	152 692	764 359

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

© Sage

Certifié exact

N° 2051-SD2018

(2) BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise : ABELANET DISTRIBUTION — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....)	DA	38 150
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	3 815
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	647 055
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	52 824
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	741 844
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	8 271
	Dettes fiscales et sociales	DY	14 116
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	128
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	22 515
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	764 359

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	22 515
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

© Sage

N° 2052-SD 2018

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : ABELANET DISTRIBUTION — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D' EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	50 000	FH		FI	50 000	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	50 000	FK		FL	50 000	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	11 470	
	Autres produits (1) (11)					FQ	5	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	61 475	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	6 600	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX		
	Salaires et traitements*					FY		
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	928	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	179	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	1 795	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	9 502	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	51 973	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	3 500	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	3 500	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	3 500	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	55 473	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

© Sage

N° 2053-SD 2018

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise ABELANET DISTRIBUTION — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	9 369
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	15 667
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	25 036
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	886
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	886
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	24 149
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	26 799
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	90 011
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	37 187
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	52 824

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	9 369
(3) Dont	- Crédit - bail mobilier *	HP	
	- Crédit - bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	110
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels
Pénalites retard	776	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs
Regul de tiers	110	9 369

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

© Sage

8 ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

N° 2057-SD 2018

Désignation de l'entreprise : ABELANET DISTRIBUTION — Néant ☐ *

CADRE A ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	61 336		61 336		
	Autres créances clients	UX	4 095		4 095		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	1 694		1 694		
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC	311 613		311 613		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	17 606		17 606		
	Charges constatées d'avance	VS	1 203		1 203		
	TOTAUX	VT	397 546	VU	397 546	VV	
RENVOIS (1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y						
Autres emprunts obligataires (1)		7Z						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG						
	à plus d'1 an à l'origine	VH						
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	8 271		8 271			
Personnel et comptes rattachés		8C	4 765		4 765			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	1 343		1 343			
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	8 007		8 007			
	Obligations cautionnées	VX						
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J						
Groupe et associés (2)		VI						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	128		128			
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*		Z2						
Produits constatés d'avance		8L						
TOTAUX		VY	22 515	VZ	22 515			
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL		
Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032				

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

© Sage

(11) **TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS** — DGFiP N° 2058-C-SD2018

Désignation de l'entreprise : ABELANET DISTRIBUTION — Néant ☐ *

ORIGINES				AFFECTATIONS			
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC			Affectations aux réserves : - Réserves légales	ZB	
				- Autres réserves	ZD	
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	38 387		Dividendes	ZE	38 387
Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF	
				Report à nouveau	ZG	
TOTAL I	ØF	38 387		(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II) **TOTAL II**	ZH	38 387

RENSEIGNEMENTS DIVERS — Exercice N :

ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)		YQ		
	— Engagements de crédit-bail immobilier		YR		
	— Effets portés à l'escompte et non échus		YS		
DÉTAILS DES POSTES — AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Sous-traitance		YT		
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)		XQ		
	— Personnel extérieur à l'entreprise		YU		
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)		SS		4 065
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages		YV		
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)		ST		2 535
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052		ZJ		6 600
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE		YW		
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)		9Z		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052		YX		
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée		YY		13 130
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations		YZ		2 142
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2017)*		ØB		
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*		ØS		
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *		ZK		%
	— Numéro de centre de gestion agréé* XP		— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au CGI) (Si oui cocher 1 sinon 0)		ZR
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		RG		
	— Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies		RH		

RÉGIME DE GROUPE *								
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL	
			Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO	
			Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF	
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH	0	N° SIRET de la société mère du groupe	JJ				

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

Certifié exact

© Sage

KPMG Entreprises
Bureau de Perpignan
28 avenue Général Guillaut
CS 70014
66026 Perpignan Cedex
France

Téléphone : +33 (0)4 68 66 43 70
Télécopie : +33 (0)4 68 66 43 79
Site internet : www.kpmg.fr

ABELANET DISTRIBUTION SAS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

ABELANET DISTRIBUTION SAS

435 avenue de Milan - Grand Saint-Charles - 66000 Perpignan

Ce rapport contient 14 pages

Référence : JL-182-015

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles

Siège social
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital 5 497 100 €
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

KPMG Entreprises
Bureau de Perpignan
28 avenue Général Guillaut
CS 70014
66026 Perpignan Cedex
France

Téléphone : +33 (0)4 68 66 43 70
Télécopie : +33 (0)4 68 66 43 79
Site internet : www.kpmg.fr

ABELANET DISTRIBUTION SAS

Siège social : 435 avenue de Milan - Grand Saint-Charles - 66000 Perpignan
Capital social : €.38.150

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'attention de l'Associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ABELANET DISTRIBUTION SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adherents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles

Siège social
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note 6 « Fonds commercial » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation et la valorisation du fonds commercial.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Perpignan, le 15 juin 2018

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A

Armand Dorignac
Manager

Bilan Actif

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 12/06/18
Tenue de compte EURO

ABELANET DISTRIBUTION

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial	277 457		277 457	277 457
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	**277 457**		**277 457**	**277 457**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	8 400	8 043	356	492
Autres immobilisations corporelles	87 466	87 466	(0)	792
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	**95 865**	**95 509**	**356**	**1 284**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	27 072		27 072	19 422
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				5 931
TOTAL immobilisations financières :	**27 072**		**27 072**	**25 353**
ACTIF IMMOBILISÉ	**400 395**	**95 509**	**304 886**	**304 095**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	65 431	57 183	8 248	5 063
Autres créances	330 913		330 913	365 954
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	**396 343**	**57 183**	**339 160**	**371 016**
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	119 110		119 110	114 120
Charges constatées d'avance	1 203		1 203	1 039
TOTAL disponibilités et divers :	**120 313**		**120 313**	**115 159**
ACTIF CIRCULANT	**516 656**	**57 183**	**459 473**	**486 175**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	**917 051**	**152 692**	**764 359**	**790 270**

© Sage

KPMG SA
Le Commissaire aux comptes

Bilan Passif

ABELANET DISTRIBUTION

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 12/06/18
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES		Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
SITUATION NETTE			
Capital social ou individuel	dont versé	38 150	38 150
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			
Écarts de réévaluation	dont écart d'équivalence		
Réserve légale		3 815	3 815
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves		647 055	647 055
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice		52 824	38 387
	TOTAL situation nette :	**741 844**	**727 407**
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES			
	CAPITAUX PROPRES	**741 844**	**727 407**
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
	AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			89
Emprunts et dettes financières divers			
	TOTAL dettes financières :		**89**
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS			
DETTES DIVERSES			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		8 271	27 892
Dettes fiscales et sociales		14 116	31 370
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		128	3 512
	TOTAL dettes diverses :	**22 515**	**62 774**
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			
	DETTES	**22 515**	**62 863**
Ecarts de conversion passif			
	TOTAL GÉNÉRAL	764 359	790 270

© Sage

KPMG SA
Commissaire aux comptes

Compte de Résultat (Première Partie)

ABELANET DISTRIBUTION

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 12/06/18
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	50 000		50 000	50 000
Chiffres d'affaires nets	**50 000**		**50 000**	**50 000**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			11 470	6 164
Autres produits			5	
PRODUITS D'EXPLOITATION			**61 475**	**56 164**
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				(18 559)
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			6 600	3 520
TOTAL charges externes :			**6 600**	**(15 039)**
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS				15 866
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
TOTAL charges de personnel :				
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			928	16 845
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			179	
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			**1 107**	**16 845**
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			1 795	
CHARGES D'EXPLOITATION			**9 502**	**17 671**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			**51 973**	**38 492**

© Sage

KPMG SA
Les commissaires aux comptes

Compte de Résultat (Seconde Partie)

ABELANET DISTRIBUTION

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 12/06/18
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**51 973**	**38 492**
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	3 500	928
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		7 380
	3 500	**8 308**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		38
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
		38
RÉSULTAT FINANCIER	**3 500**	**8 270**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**55 473**	**46 762**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	9 369	11 596
Produits exceptionnels sur opérations en capital	15 667	2 667
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	25 036	**14 263**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	886	15 594
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	886	**15 594**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**24 149**	**(1 331)**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	26 799	7 044
TOTAL DES PRODUITS	**90 011**	**78 734**
TOTAL DES CHARGES	**37 187**	**40 347**
BÉNÉFICE OU PERTE	**52 824**	**38 387**

© Sage

KPMG SA
Le Commissaire aux comptes

12.12.17
M130

S.A.S.U. ABELANET DISTRIBUTION

Annexe
aux comptes annuels de
l'exercice clos le
31/12/2017
Montants en EUR

S.A.S.U. ABELANET
453 Avenue de MILAN – 66000 PERPIGNAN

KPMG SA

1 Faits caractéristiques de l'exercice

La SASU ABELANET DISTRIBUTION, dont le siège social est à Perpignan, a donné en location gérance à la SAS PEDRERO le fonds de commerce de produits et instruments de boulangerie et pâtisserie, et ce à compter du 1er septembre 2015, de ce fait il n'y a eu d'activité commerciale durant l'exercice 2017.

2 Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation de éléments inscrits an comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2017 ont été établis dans le respects des dispositions du plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, la loi N° 83-353 du 30/04/1983 et le décret 83-1020 du 29/11/1983, et conformément aux dispositions des règlements comptables 2000-06 et 2003-07 sur les passifs, 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et 2004-06 sur la définition , la comptabilisation et évaluation des actifs

Pour l'application de ces règlements, l'entité a choisi la méthode prospective.

3 Immobilisations :

3.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leurs prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :
L'entité n'est pas concernée (option non prise).

KPMG SA

3.2 Immobilisations corporelles

Option de traitement des charges financières :
L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

Types d'immobilisations	Durée
Installations techniques	5 à 10 ans
Matériels et outillages	5 à 10 ans
Matériel de bureau et mobilier	10 ans
Mobilier informatique	3 ans

3.3 Immobilisations financières

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achats hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brut, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

4 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée dés lors que ces créances date de la fin de l'activité commerciale soit depuis le 31 aout 2015.

KPMG SA
Commissaire aux comptes

5 Capitaux

5.1 Tableau de variation des capitaux propres

	N-1	+	-	N
Capital	38 150			38 150
Primes, réserves	650 870			650 870
Report à nouveau				
Résultat (N-1)	38387		38 387	
Résultat (N)		52 824		52 824
Subventions d'investissement				
Provisions règlementées				
Autres				
Total	727 407	52 824	38 387	741 844

5.2 Capitaux propres :

	Nombre d'actions	Valeur
Position début de l'exercice	3815	10.00 €
Mouvements :		
Position fin de l'exercice	3815	10.00 €

KPMG SA
Le Commissaire aux comptes

6 Fonds commercial :

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que le fonds de commerce n'a pas de durée de vie limitée, et à ce titre il n'est pas amorti.
En l'absence d'amortissement, un test de dépréciation annuel est réalisé.
Valeurs au 31 décembre 2017 : 277 457 €

7 Postes du bilan relatifs aux entités liées :

Montant concernant les sociétés liées :

- Autres créances pour un montant de 315 113 euros,
- Produits financiers pour un montant de 3 500 euros.

8 Charges à payer :

Charges à payer	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	1 800
Dettes fiscales et sociales	
Dettes financières et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	1 800

9 Produits à recevoir :

- Autres créances : 4 428 euros.

KPMG SA
Le Commissaire aux comptes

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PERPIGNAN. REÇU LE :
12 DEC. 2018

COPIE GREFFE

ABELANET DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 38 150 euros
Siège social : 453 Avenue de Milan Grand Saint-Charles
66000 PERPIGNAN
421 358 144 RCS PERPIGNAN

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE EN DATE DU 30 JUIN 2018

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique décide d'affecter le résultat bénéficiaire s'élevant à 52 824,00 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat de l'exercice		52 824,00 euros

AFFECTATION

Dividendes		
A titre de dividende	52 824,00 euros	
Total	**52 824,00 euros**	**52 824,00 euros**

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 13, 84 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 1er juillet 2018.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUÉS

L'Associé unique prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31 décembre 2016	10, 06	0,00	0,00
31 décembre 2015	117,96	0,00	0,00
31 décembre 2014	61,86	0,00	0,00

Pour copie certifiée conforme

Le Président
Monsieur Philippe PEDRERO

Certifié Conforme